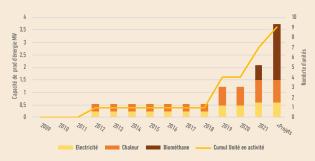
PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Méthanisation

La méthanisation permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de produire de l'énergie renouvelable. 7 unités agricoles sont en fonctionnement sur l'EPCI pour une puissance de 2,1 MW soit une production estimée à 12135 MWh (électricité 40 %, chaleur 19 %, gaz 41 %). 2 projets d'une puissance cumulée de 1,65 MW sont également bien avancés. La valorisation énergétique se fait de plus en plus par injection dans le réseau de gaz naturel.

Unités de méthanisation agricoles





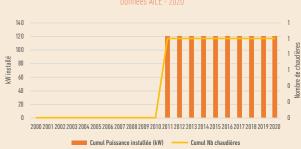
16 724 MWh d'énergie renouvelable produits par an



Chaudières bois

Les chaudières bois agricoles se développent chez les éleveurs de porcs, de veaux et de volailles ainsi que pour quelques serres et ateliers de transformation. Depuis les années 2000, 3 installations ont été créées sur l'EPCI, représentant une puissance de 120 kW et une consommation de bois de 83 tonnes /an. La production d'énergie annuelle est estimée à 360 MWh.

Chaudières bois agricoles sur l'EPCI



Photovoltaïque

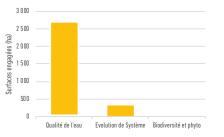
395 installations photovoltaigues sont raccordées au réseau électrique sur l'EPCI pour une production de 4896 MWh en 2019 (ENEDIS). La part des installations agricoles est difficile à cerner. On estime leur nombre à 20% du total, assurant 80 % de la production d'électricité soit 97,2 MWh sur l'EPCI. Le suivi par l'APEPHA de 24 installations du Nord Bretagne sur 11 ans donne une durée moyenne de production à pleine puissance de 1060 h/an contre 1094 h/ an en Bretagne.

MESURES AGRI-ENVIRONNEMENTALES

Les Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC) visent à adapter les pratiques des exploitants aux enieux du territoire et à soutenir les évolutions de systèmes. En 2020, 58 exploitations de l'EPCI en ont bénéficié pour une surface engagée de 3059 ha. 74 % mettent en pratiques des mesures pour la qualité de l'eau (2691 ha) 2 % pour la biodiversité et la réductions des produits phyto-sanitaires (5 ha) et 24 % font évoluer leur système (364 ha) vers moins d'impacts environnementaux.

Mesures engagées par type d'enjeu

Données MAFC DRAAF - 2020



- Pratiques culturales
- Gestion de l'herbe
- Système herbager
- Système bio

Enieu des mesures



3 059 hectares engagés en 2020

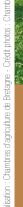


CONTACTS

- Christophe SARTIN Animation territoriale
- Laurence LIGNEAU Energie Climat
- Marion HASSENFORDER Méthanisation
- Isabelle SENEGAS Agroforesterie
- Hervé GUILLEMOT Photovoltaïque









PROFIL ÉNERGIE CLIMAT DE L'AGRICULTURE

VAL D'ILLE - AUBIGNÉ

LES AGRICULTEURS S'ENGAGENT



en SE FORMANT, en AGISSANT collectivement. en ADAPTANT leur exploitation



















ÉVOLUTION DU CLIMAT

Évolution des températures

Le changement climatique est déjà perceptible et le sera de plus en plus. Si on extrapole les données de Météo France (DRIAS) de la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt, le nombre de jours médians au dessus de 25°C va croître de 10 jours d'ici 2050 et de plus de 40 jours d'ici 2100 (selon le scénario 8.5 du GIEC). Le maximum serait de 51 jours en 2050 et 97 en 2100. Plusieurs facteurs agro climatiques (température, précipitations, gel...) seront ainsi modifiés, nécessitant une adaptation de l'agriculture.

Nombre de jours à plus de 25°C chaque année

Données Métén-France





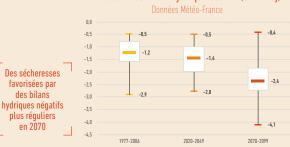
10 jours à 25°C en plus en 2050



Évolution du bilan hydrique

La sécheresse est causée par une succession de bilans hydriques négatifs. Le bilan hydrique est calculé par décade entre avril et septembre : somme du volume de précipitation - volume perdu par évapotranspiration (ETP). Selon l'intensité et la durée d'une sécheresse, les prairies et cultures de vente peuvent voir leur productivité diminuer voir être endommagées durablement. Si on extrapole les données de Météo France (DRIAS) de la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt, les bilans hydrique en 2070 seront plus régulièrement négatifs, et la variabilité plus importante.





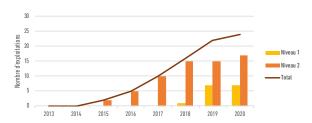


RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

Diagnostics des émissions

24 éleveurs de bovins de l'EPCI ont réalisé volontairement un diagnostic de leur ferme (Cap2ER). Il permet de cerner les postes d'émissions de GES et les leviers de réductions sur l'exploitation ainsi que les capacités à stocker le carbone. Le Niveau 1 est utile pour s'approprier les enieux et le Niveau 2 permet de définir un plan d'action adapté, qui pour les élevages bovins, dépend du système fourrager et de la conduite d'élevage.

Cumul du nombre d'exploitations avant fait au moins un diagnostic Carbone





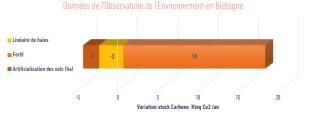
24 diagnostics carbone en élevage bovin



Stockage carbone

La matière organique des sols et la biomasse pérenne des forêts et des haies constituent un important stock de carbone. L'artificialisation des sols contribue à le détériorer. Entre 2005 et 2015 les sols artificialisés ont progressé sur le territoire de 12 ha/an (Source OEB). Sur la même période, la forêt à progressé de 3,6 ha/an pour une surface totale de 3033 ha et le linéaire de haies qui représente 1171 km à diminué de -14,2 km/an. Le solde annuel de stockage reste positif. Il représente au mieux 4,9 % des émissions totale de GES par an du territoire.

Estimation des variations annuelles de stocks de carbone Movenne 2005-2015





ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Modernisation des bâtiments

Le PCAEA (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles) vise à soutenir le développement et la rénovation des outils de production agricoles. Depuis 2015, 71 exploitations de l'EPCI en ont bénéficié dont 3 avec des travaux de rénovation énergétique. Ces travaux concernent des producteurs de volailles, de porcs (33 %), de bovins (67 %) et de légumes Ils permettent des économies de 20 à 50 % des consommations d'énergie.

Nature des travaux d'économie d'énergie





522 MWh économisés par an



Économie de l'atelier lait

Ce plan vise à aider les éleveurs de bovins lait à s'équiper pour économiser l'électricité. Depuis 2009, 84 exploitations de l'EPCI en ont bénéficié. Plusieurs types d'équipements peuvent être concernés: Prérefroidisseur (57), Récupérateur de chaleur (26) au niveau du tank à lait, solaire thermique (0) et pompe à chaleur (1). Cela induit une économie annuelle de 522 MWh.

Économie d'énergie en élevages laitiers

